

COMPTE RENDU

Commission d'Attribution des Places en crèche

11 septembre 2025

La commission d'attribution des places du 11 septembre 2025 a examiné l'ensemble des dossiers reçus pour une place jusqu'en juin 2026.

Catégorie	Indicateurs	Valeurs	Pourcentage
Demandes des familles	Nombre total de demandes examinées	42	
	Places attribuées	36	86 %
	Annulations	6	14%
	Demandes hors 3CE attribuées	3	7%
Attributions de places	Places attribuées	36	
	Conformes à la demande	23	64%
	Modifiées (planning, structure, date d'entrée...)	13	36%

→ Détail des places attribuées par structure

Structures	Places attribuées
Très grande crèche de Benfeld	10
Très grande crèche d'Erstein	12
Grande crèche de Gerstheim	6
Crèche de Boofzheim	4
Petite crèche de Witternheim	3
Micro-crèche d'Erstein	1

→ Détail des places attribuées par vœux des familles

Vœux	Places attribuées
Vœux 1	23
Vœux 2	10
Vœux 3	3

→ Nombre de demande étudiées en fonction du nombre de points de critères :

Total points de critères	Nombre de demandes
3	2
2	3
1	34
0	3

Les Critères	Pondération
La situation sociale de la famille comme celle des bénéficiaires des minimas sociaux	1
Enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique	1
Famille monoparentale, en insertion, parent mineur	1
Grossesse gémellaire, multiple	1
Enfant adressé par les services sociaux ou en famille d'accueil	1
La présence de la fratrie dans la crèche à la date de l'admission de l'enfant	1
Lieu de résidence : territoire de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (CCCE) et majoration de 15% pour les hors CCCE	Le lieu de résidence est un critère prioritaire. La collectivité instruit en premier lieu les dossiers des familles domiciliées sur le territoire. Sous réserve des places disponibles, les demandes hors CCCE seront étudiées.
La date de la demande	Ce critère est un élément d'arbitrage en cas d'égalité de points

Toutes les familles ayant obtenu une place d'accueil ont été contactées par téléphone et ont reçu un courrier de confirmation.